

RECRUTE **Un(e) INSTRUCTEUR(TRICE) DES AUTORISATIONS DU DROIT** **DES SOLS**

Catégorie B – Filière technique – technicien
titulaire ou à défaut contractuel

Chilly-Mazarin en Essonne, commune à moins de 20 kms de Paris, 20 000 habitants, est bien desservie par le RER C qui sera remplacé par le T12 en 2024, une offre de transports en commun diversifiée : un important réseau routier connecté aux autoroutes A6 et A10, située à deux stations de la gare TGV de Massy-Palaiseau. Chilly-Mazarin est au cœur du développement économique de l'Agglomération Paris Saclay.

Placé(e) sous l'autorité directe du responsable du service urbanisme, vous assurez l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme. Vous procédez à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées par la collectivité (sous réserve d'assermentation).

MISSIONS :

- L'accueil, l'information et le conseil auprès du public, des demandeurs, particuliers ou professionnels.
- La gestion administrative et juridique des actes administratifs et des procédures liées à l'activité du service (autorisation d'urbanisme : Permis de Construire et d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, autorisation de travaux...).
- Un retour d'informations vers les utilisateurs et vos responsables hiérarchiques,
- La veille technique, réglementaire et juridique du secteur.
- L'apport de votre expertise et de vos conseils auprès des services demandeurs, dans le cadre de l'instruction des dossiers, des avant-projets, des recours et infractions et notamment une forte relation avec les services techniques, infrastructures et réseaux
- La participation à la révision du PLU.
- L'accompagnement de la démarche en cours de la dématérialisation de l'instruction des demandes d'autorisation.
- Le suivi de l'expertise du RIL.

PROFIL :

Titulaire au minimum d'une expérience professionnelle équivalente, vous maîtrisez parfaitement les aspects techniques et réglementaires de l'instruction des demandes en matière d'urbanisme et montrez une réelle appétence pour le service public de proximité.

CONDITIONS :

- 37H hebdomadaires, 25 jours de CA et 12 jours de RTT.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation aux cotisations mutuelles santé et prévoyance + CNAS + Amicale du personnel.
- Date limite de réception des candidatures : 05 janvier 2024

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre et CV)

à l'attention de Madame la Maire

Place du 8 mai 1945 - 91380 CHILLY-MAZARIN

ou par mail : recrutement-formation@ville-chilly-mazarin.fr